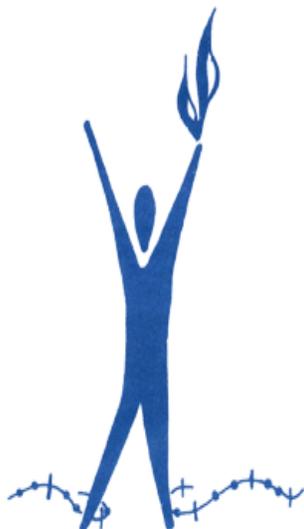


## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

***Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°87 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».***

**Semaine du 27 novembre au 3 décembre 2017**



***En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 3 décembre 2017, au moins 465 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.***

**TABLE DES MATIERES**

**PAGES**

*SIGLES ET ABREVIATIONS*..... 3

*0. INTRODUCTION*..... 4

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME* 4

*I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE*..... 4

*I.1.1. DES PERSONNES TUEES DANS DES ATTAQUES ARMEES*..... 4

*I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES*..... 5

*I.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS ET/OU DES IMBONERAKURE*... 5

*I.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSEOU AUTRES ENDROITS*..... 5

*I.2. DES PERSONNES PORTEES DISPARUES* ..... 6

*I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ADMINISTRATIFS, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE* ..... 6

*I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS*..... 7

*II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE* ..... 8

*III. AUTRES FAITS RAPPORTES*..... 8

*IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS* ..... 11

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**BPE** : *Bureau Pédagogique des Evaluations*

**BSR** : *Bureau Spécial de Recherche*

**CDS** : *Centre de Santé*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**CNTB** : *Commission Nationale Terre et Autres Biens*

**CVR** : *Commission Vérité et Réconciliation*

**DPE** : *Direction Provinciale de l'Enseignement*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**FNL** : *Front National de Libération*

**MSD** : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

**PJ** : *Police Judiciaire*

**RDC** : *République Démocratique du Congo*

**RN** : *Route Nationale*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**VBG** : *Violence Basée sur le Genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 10 personnes tuées dont 4 cadavres, 1 portée disparue, 5 torturées, 9 arrêtées arbitrairement et 1 victime des VBG.

Le phénomène de cadavres continue à se manifester dans plusieurs endroits du pays et aucune enquête n'est diligentée, ce qui est très inquiétant.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, de disparition, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Des actes d'intimidation ont été relevés dans ce bulletin.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

### ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

#### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

##### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES DANS DES ATTAQUES ARMEES***

###### **Une personne tuée et une autre blessée dans une attaque armée en commune Bukeye, province Muramvya**

En date du 30 novembre 2017, vers le matin, une personne a été tuée par balle et une autre blessée dans une attaque armée par un groupe de gens non identifiés dans la localité de Teza, commune Bukeye, province Muramvya. Selon des sources sur place, les victimes, vendeurs de vaches, venaient de Bubanza et se rendaient au marché de bétail à Rugazi en commune Bukeye. Selon les mêmes sources, le corps de la personne tuée a été retrouvé décapité, et une somme d'argent non connue a été volée. Selon la police, ces personnes ont été touchées par des balles lors d'un affrontement entre le groupe de malfaiteurs et les militaires. Elle affirme avoir commencé les enquêtes, et qu'une personne parmi les malfaiteurs a été déjà identifiée.

### ***I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

#### **Une personne tuée en commune Vyanda, province Bururi**

En date du 26 novembre 2017, dans l'après-midi, sur la colline Mirango, zone Gitsiro, commune Vyanda, province Bururi, un homme du nom de Niyongabo a été tué. Selon des sources sur place, deux présumés auteurs ont été interpellés en date du 28 novembre 2017. La victime aurait été battue avant de rendre son âme. Son corps serait enterré par les mêmes auteurs avant leur fuite. Selon nos sources sur place, le vrai mobile est un conflit foncier car certaines gens avaient profité de sa propriété familiale quand il était exilé en Tanzanie. Son retour dans son pays natal n'avait pas été bien accueilli par les anciens occupants.

#### **Une personne tuée en commune et province Kirundo**

En date du 28 novembre 2017, vers 20 heures, au quartier Nyange-Bushaza, commune et province Kirundo, Serges Barutwanayo, ancien administrateur communal de Kirundo, membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije, a été tué poignardé par un groupe de gens non identifié. Selon des sources sur place, il a par la suite succombé à ses blessures à l'hôpital de Ngozi.

### ***I.1.3. DES PERSONNES TUEES PAR DES POLICIERS ET/OU DES IMBONERAKURE***

#### **Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza**

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2017, vers 22 heures, Paul Sindayigaya, âgé de 28 ans, cultivateur, membre du parti MSD, de la colline Busokoza, commune Butaganzwa, province Kayanza a été tué par des Imbonerakure Gabriel Niyonkuru, Thomas Nzoyisaba, Privat Basekahino, Xavier Nduwimana. Le mobile de ce meurtre reste inconnu.

#### **Une personne tuée en zone urbaine de Musaga, Mairie de Bujumbura**

En date du 30 novembre 2017, vers 4 heures du matin, un certain Fabrice Hatungimana, âgé de plus de trente ans, a été tué par un policier au quartier Gasekebuye, zone Musaga, commune Muha, province Bujumbura Mairie. Selon des sources sur places, la victime venait de voler dans une des habitations de ce quartier, et le policier qui l'a tué assure la garde au général Segaba, habitant le même quartier.

### ***I.1.4. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE OU AUTRES ENDROITS***

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Bukinanyana, Province Cibitoke**

En date du 29 novembre 2017, entre la zone de Ndora et celle de Masango, vers 18 heures, un corps sans vie d'une personne non identifié en état de décomposition a été retrouvé, dans la réserve naturelle de la Kibira. Selon des sources militaires, la dépouille était ligotée.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune et province Kayanza**

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2017, sur la colline Cukiro en commune et province Kayanza, un cadavre d'un homme décapité qui était dans un sac, a été retrouvé. Il n'a pas pu être identifié.

## **Un corps sans vie retrouvé en zone urbaine de Bwiza, Mairie de Bujumbura**

En date du 28 novembre 2017, un corps sans vie d'un certain Léonard Rumonge, professeur d'Université, a été retrouvé au quartier Bwiza dans une maison située à la 4ème avenue, 11 numéro 87. Une femme du nom de Mélanie Nimbona a été arrêtée pour des raisons d'enquêtes.

### ***1.2. DES PERSONNES PORTEES DISPARUES***

#### **Une personne portée disparue en commune et province Kirundo**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 décembre 2017 indique qu'Edouard Nsabimana de Gasura commune Vumbi, province Kirundo, greffier au Tribunal de Résidence Vumbi est introuvable depuis le 27 novembre 2017 dans tous les cachots de la province Kirundo, selon les sources de sa famille. Il avait été arrêté en date du 24 novembre 2017 et conduit au cachot du SNR à Kirundo (Cfr rapport mensuel de la Ligue Iteka de novembre 2017)

### ***1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES ADMINISTRATIFS, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES IMBONERAKURE***

#### **Une personne torturée en commune et province Muyinga**

En date du 28 novembre 2017, en commune et province Muyinga, un jeune garçon a été tabassé par le chef du SNR dans cette province, Gérard Ndayisenga, aidé par sa garde. Selon les sources sur place, il l'accusait d'avoir regardé longtemps sa voiture et en le tabassant, il lui disait que tout le monde doit dégager lors de son passage.

#### **Une personne torturée en commune et province Makamba**

En date du 30 novembre 2017, une fille prénommée Diane a été tabassée par le représentant du SNR en province Makamba, Jovin Cishahayo. Elle était accusée d'une mauvaise distribution du carburant à la station-service du chef-lieu de la province Makamba. Selon des sources sur place, cette distribution est supervisée par des Imbonerakure et des policiers choisis par l'administration. Ces derniers, au lieu de le distribuer comme il faut, ils le mettent dans des bidons pour le revendre à 5000 fbu le litre. Cette fille est pour le moment dans un état de santé critique.

#### **Deux policiers torturés en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 29 novembre 2017, à la 7<sup>ème</sup> transversale Cibitoke, sur la colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, deux policiers ont été tabassés par des jeunes Imbonerakure qui vendaient du carburant frauduleusement. Selon nos sources, ils étaient soutenus par le secrétaire exécutif provincial du parti CNDD- FDD connu sous le sobriquet de Miremera.

#### **Une personne torturée en commune et province Bubanza**

En date du 27 novembre 2017, vers 1 heure, au centre-ville Bubanza, quartier Kidahwe, commune et province Bubanza, Ernest Nduwimana, conducteur de taxi vélo, résidant sur la

colline Ngara, zone Muramba, commune et province Bubanza a été victime de coups de machette sur son bras gauche et sur sa jambe gauche causés par un jeune Imbonerakure connu sous le nom d'Emmanuel Ndagijimana, résidant au centre-ville Bubanza. Selon nos sources, Ernest Nduwimana rentrait chez lui au moment où cet Imbonerakure était en patrouille. La victime a été transférée à l'un des hôpitaux de Bujumbura et l'auteur a été arrêté par la police.

#### ***I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS***

##### **Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 30 novembre 2017, sur la colline Muyange I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Bonfils Ndayishimiye a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline. Selon nos sources, Georges Ntamagara, responsable du parti CNDD-FDD sur cette colline a donné l'ordre aux Imbonerakure de tabasser Bonfils Ntamagara. La victime a été accusée de collaborer avec des rebelles qui se trouvent en RDC. Bonfils Ntamagara a été incarcéré au cachot de la brigade de Gatumba.

##### **Trois personnes arrêtées en commune Mutambu, province Bujumbura rural**

En date du 30 novembre 2017, vers 15 heures, sur la colline Rutovu, commune Mutambu, province Bujumbura rural, trois jeunes garçons dont Ndayisenga et Claude, membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa ont été arrêtés par la police. Selon nos sources, ils ont été accusés d'être contre le pouvoir du président Pierre Nkurunziza et de ne pas participer aux travaux de développement communautaire. Ils ont été incarcérés au cachot du poste de police de Mutambu.

##### **Trois personnes arrêtées en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura**

En date du 30 novembre 2017, Aline Wege, Philibert Kana et Bwatemba, tous employés du BPE, ont été arrêtés au lieu de travail par des agents du SNR et ont été conduits au cachot de ce service. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir perdu des copies d'examen d'Etat édition 2017 pour cinq établissements de la DPE Rutana. Ce qui est étonnant, le SNR s'est chargé de l'affaire en lieu et place de la PJ et le BSR mais aussi ces personnes arrêtées ne devraient pas être les premiers à répondre sur cette perte alors qu'ils n'étaient pas sur terrain. Ils étaient seulement responsables des salles dans lesquelles les males qui contenaient les copies avaient été conservées à Bujumbura. Précisons que ces copies n'ont pas été présentées dans la correction. Bwatemba a été relâché en date du 1<sup>er</sup> décembre 2017 mais Aline et Philibert sont restés détenus.

##### **Deux personnes arrêtées en commune Nyanza-Lac, province Makamba**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 27 novembre 2017 indique qu'en date du 20 novembre 2017, Capitoline Karenzo, veuve âgée de 46 ans et Samuel Ishimwe, orphelin âgé de 20 ans, ont été arrêtés par l'OPJ de Nyanza-Lac surnommé Kitoko sur la colline Buheka, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Ils sont accusés de rébellion contre les mesures de

la CNTB. Ils sont détenus depuis le 20 novembre 2017 au cachot du parquet de Makamba. Ces derniers ont été arrêtés alors que le dossier est pendant devant le tribunal spécial de la même commission, mesure jugée injuste par les autorités administratives locales. Cette veuve souffre d'une maladie chronique du diabète et cet orphelin de la malaria et n'ont pas jusqu'à présent eu l'autorisation d'aller se faire soigner.

## ***II. DES CAS DE VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE***

### **Une fillette violée en commune Buhiga, province Karusi.**

En date du 30 novembre 2017, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, une petite fille de 4 ans a été violée à son domicile par Ndorimana, un travailleur domestique. L'enfant a été emmenée au CDS Karusi et Ndorimana a été appréhendé par la police et conduit au cachot du commissariat provincial de police à Karusi.

## ***III. AUTRES FAITS RAPPORTES***

### **Destruction méchante en commune et province Kirundo**

L'hôtel Top Hill situé au quartier Rupfunda, commune et province Kirundo appartenant au Docteur Jean Minani, président du CNARED a été saccagé depuis le 30 Octobre 2017 jusqu'au 2 novembre 2017 par les Imbonerakure dont Minani de Kireka, Bisereka de Kibuburu, Nkurunziza de Nyange-Bushaza, sous la supervision des autorités provinciales dont le Procureur de la République à Kirundo, Gérard Niyokindi, commissaire provincial de police Jacques Nijimbere et le chef des Imbonerakure au niveau provincial Abel Ahishakiye. Selon des sources sure place, cet hôtel est situé à 10 mètres du domicile du gouverneur et à 20 mètres du commissariat de police de Kirundo. Le vice commissaire prénommé Célestin qui avait arrêté 4 destructeurs le 1<sup>er</sup> Novembre 2017 les a trouvé tous libérés par le commissaire.

### **Incitation à la violence en commune Buhiga, Province Karusi**

En date du 29 novembre 2017, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, Nestor Bashingwanubusa, chef des Imbonerakure dans la commune Buhiga, a tenu une réunion à l'intention des Imbonerakure des collines Buhiga et Rwingoma leur obligeant de corriger sévèrement tous les opposants au parti au pouvoir avant l'année 2018 et même de les éliminer s'ils persistent. Il a ajouté qu'en cas de résistance il faudra donner une leçon à celui qui sera appréhendé en le pendant sur l'arc construit sur la RN 12. Cette réunion a été tenue suite à la libération d'un groupe de 6 membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa par le Procureur de la République à Karusi.

### **Contributions forcées en commune Mabanda, province Makamba**

L'information parvenue à notre redaction en date du 3 decembre 2017 indique qu'au quartier Kigwati II, commune Mabanda, province Makamba, le chef de quartier, Emile Nsabiyumva, également directeur de l'ECOFO Mabanda, passe maison par maison et demande une contribution de 5000Fbu par ménage pour la construction des paillotes du CNDD-FDD. Selon les sources sur places, ceux qui ne donnent pas cet argent sont menacés de mort.

### **Intimidation en commune Giharo, province Rutana**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 2 décembre 2017 indique que sur la colline Murara, commune Giharo, province Rutana, les Imbonerakures, aidés par les anciens combattants, ont érigé des barrières près de celles de la police. Selon des sources sur place, les gens qui y passent sont fouillés, des pièces d'identité leur sont demandées ou des questions leur sont posées notamment sur le nom du chef de colline et son numéro de téléphone. Ceux qui n'ont pas leurs pièces d'identité sur eux ou qui ne répondent pas correctement à ces questions sont tabassés. Ceux qui ne sont pas tabassés sont obligés de donner des rançons.

### **Un corps sans vie retrouvé en commune Ndava, province Mwaro**

En date du 30 novembre 2017, sur la colline Muramba, zone Buziracanda commune Ndava, province Mwaro, Rémy Minani s'est suicidé. Selon des sources sur place, son corps a été retrouvé pendu dans sa maison. Sa femme l'avait empêché de vendre une partie de la propriété foncière, ce qui pourrait être le motif de son suicide ajoutent les mêmes sources sur place.

### **Une personne tuée en commune Buyengero, province Rumonge**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 27 novembre 2017 indique que la nuit du 25 au 26 novembre 2017, Pascal Murekambanze a frappé son épouse Valérie Ndikuriyo un morceau de bois au niveau de la tête et l'a achevée en la poignardant avec un couteau sur la colline Mabanza, zone Muyama, commune Buyengero, province Rumonge. Selon des sources sur place, ce crime serait lié au conflit familial. Pascal Murekambanze a été condamné à perpétuité en date du 29 novembre 2017.

### **Mise en place des agents de déposition en province Makamba**

Une information reçue en date du 2 décembre 2017 indique que la semaine du 27 novembre 2017 au 3 novembre 2017 a été marquée par la mise en place des agents de déposition par la CVR. Cette activité est mise en cause par les partis politiques d'opposition et la société civile. Le népotisme et l'exclusion ont marqué cette activité. Selon nos sources, tous les 80 agents de déposition et 3 superviseurs sont issus du parti au pouvoir CNDD-FDD et la société civile proche du pouvoir. D'autres partis politiques n'ont pas été associés et les quotas ethniques n'ont pas été respectés. Des Imbonerakure ont été recrutés sous couvert de la composante sociale Tutsi en commune Nyanza-Lac. Tous les conseillers de l'administrateur ont recruté leurs épouses y compris celle du même administrateur. Cette activité a débuté en date du 23 novembre 2017 et durera 20 jours dans les provinces Makamba, Bururi et Rumonge.

### **Trois tombes déterrées en commune Burambi, province Rumonge**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 27 novembre 2017 indique qu'en date du 20 novembre 2017, trois tombes contenant chacune un cadavre ont été déterrées par des personnes non identifiées sur la colline Rumonyi, zone Mariza, commune Burambi, province Rumonge. Selon nos sources, une position militaire a par la suite été installée sur cette colline.

## **Travaux de développement communautaires forcés en province Bubanza**

En date du 2 décembre 2017, vers 8 heures, le gouverneur de la province Bubanza Tharcisse Niyongabo, accompagné de son conseiller principal Aster Nitunga, sont allés au lycée Bubanza et ont obligé les élèves pour aller aux travaux de développement communautaire. Ces travaux étaient rehaussés par le président de l'assemblée nationale Pascal Nyabenda. Selon nos sources, le directeur de cette école n'était pas sur place et ces élèves se préparaient aux examens qui vont débiter en date du 4 décembre 2017.

#### ***IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des assassinats, des enlèvements, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD sont signalés.

Le phénomène de cadavres est également signalé dans ce bulletin.

Des actes d'intimidation organisés par les jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD en complicité avec les administratifs constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

##### **Au Gouvernement du Burundi :**

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des jeunes de la ligue Imbonerakure, des policiers, des agents du SNR et de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population ;
- De coopérer pleinement avec la CPI en vue de punir les responsables des crimes commis au Burundi.